

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 juin 2013  
(convocation du 17 juin 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Juin Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h45  
M. DAVID Alain à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11h45  
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12h30  
M. BRON Jean-Charles à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11h45  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. HERITIE Michel à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 13h00  
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 10h10 et à compter de 13h15  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h05  
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude à partir de 11h50  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h15 et à partir de 11h35  
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise à partir de 11h35  
Mme LACUEY Conchita à M. ANZIANI Alain à partir de 11h35  
M. SOUBABERE Pierre à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12h15  
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine  
M. BOUSQUET Ludovic à M. JOUBERT Jacques à partir de 13h15  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
Mme COLLET Brigitte à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12h45  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h05  
Mme DELATTRE Nathalie à M. GUYOMARC'H à partir de 12h26

Mme DESSERTINE Laurence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h00  
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 12h15  
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Yohan  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h00  
Mme EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime à partir de 12h10  
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre  
M. LAGOFUN Gérard à M. TRIJOLET Thierry à partir de 13h00  
M. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 12h30  
M. MANGON Jacques à Mme FAYET Véronique à partir de 12h05  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00  
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu  
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10h40  
Mme TOUTON Elisabeth à M. SIBE Maxime à partir de 12h40  
Mme WALRYCK Anne à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h35

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Nettoyage des sites communautaires et approvisionnements  
en consommables - Appel d'offres - Autorisation**

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de répondre aux besoins et demandes de l'ensemble des usagers, les services communautaires sont répartis sur l'ensemble du territoire dans différents bâtiments. Dans le but d'assurer des conditions de travail sanitaires satisfaisantes à ses agents, il est nécessaire de prévoir un nettoyage quotidien des différents sites.

Le marché en cours se terminant le 04 janvier 2014, il est nécessaire de relancer un marché de prestation de nettoyage des sites communautaires.

Suite à la réorganisation des services, l'analyse du besoin a conduit à optimiser l'allotissement.

Il est ainsi décidé de proposer les 7 lots suivants pour la nouvelle consultation :

- Lot 1 : Nettoyage des sites Rive droite - Secteur Nord Est
- Lot 2 : Nettoyage des sites Secteur Bordeaux - Hors Mériadeck
- Lot 3 : Nettoyage des sites Rive gauche - Secteur Ouest
- Lot 4 : Nettoyage des sites Rive gauche - Secteur Sud
- Lot 5 : Nettoyage des sites Secteur Mériadeck
- Lot 6 : Nettoyage vitrerie Secteur Mériadeck
- Lot 7 : Nettoyage du parking de l'Hôtel communautaire.

Ce type de prestation est également, pour la Communauté urbaine de Bordeaux, l'occasion de rappeler son engagement éco et socio responsable.

Trois principes fondamentaux font l'objet d'une condition d'exécution dans le futur marché :

- l'optimisation du nettoyage en journée
- l'insertion professionnelle de personnes ayant des difficultés d'accès à l'emploi
- l'utilisation de produits Eco-labellisés ou équivalents, et de matériels les moins énergivores possible.

Dans cette optique, les services communautaires ont établi un dossier de consultation des entreprises sous la forme d'un appel d'offres ouvert, en application des articles 33 alinéa 3, 57 et 59 du code des marchés publics, en vue de la dévolution des prestations décrites ci-dessus (dossier consultable par les conseillers communautaires à la Direction de la commande publique, en application des articles L2121-12, L2121-13 et L5211-1 du Code général des collectivités territoriales).

La prise en compte de nouveaux sites, la variabilité des besoins et des périmètres et les demandes ponctuelles des services nécessitent le recours aux marchés à bon de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics.

Le marché, à prix unitaire, sera conclu pour une période de 2 ans, reconductible une fois, avec un minimum et sans maximum.

Le montant des prestations est estimé à 825 000 € HT au minimum, sur la durée de la période initiale de 2 ans. Pour chaque lot, le montant minimum étant de :

- Lot 1 : 60 000 € HT
- Lot 2 : 90 000 € HT
- Lot 3 : 40 000 € HT
- Lot 4 : 120 000 € HT
- Lot 5 : 460 000 € HT
- Lot 6 : 15 000 € HT
- Lot 7 : 40 000 € HT

Ces montants seront imputés sur les budgets et exercices correspondants aux chapitres et articles concernés par chacune des opérations engagées dans chacun des bâtiments concernés.

Afin d'assurer la mise en œuvre de cette opération, il vous est aujourd'hui demandé de bien vouloir :

- lancer une procédure dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application des articles 33 alinéa 3, 57 et 59 du code des marchés publics, sur la base d'un marché à bons de commande alloti dont le montant minimum global sur la période initiale de 2 ans est de 825 000 € HT et sans montant maximum.
- approuver le projet de dossier de la consultation consultable à l'Immeuble Le Guyenne, Direction de la Commande Publique - 6e étage
- autoriser Monsieur le Président à signer le marché à intervenir à l'issue de la procédure de passation, et à procéder, en cas d'insuccès, à la recherche d'entreprises, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié.
- autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

**VU** le Code des Marchés Publics

**VU** les documents de la consultation mis à disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT

**ENTENDU le rapport de présentation,**

**CONSIDERANT**

Qu'il est opportun de lancer le marché de nettoyage des sites communautaires

**DECIDE**

**Article 1 :**

Le projet de dossier de consultation mis à la disposition des élus est approuvé.

**Article 2 :**

Monsieur le Président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en vue de la conclusion d'un ou des marchés à bons de commande afin d'assurer le nettoyage des sites communautaires pour un montant minimum sur la période initiale de 2 ans de 825 000 € HT et alloti comme suit :

- Lot 1 : Nettoyage des sites Rive droite - Secteur Nord (montant minimum période initiale 60 000 € HT)
- Lot 2 : Nettoyage des sites Secteur Bordeaux - Hors Mériadeck (montant minimum période initiale 90 000 € HT)
- Lot 3 : Nettoyage des sites Rive gauche - Secteur Ouest (montant minimum période initiale 40 000 € HT)
- Lot 4 : Nettoyage des sites Rive gauche - Secteur Sud (montant minimum période initiale 120 000 € HT)
- Lot 5 : Nettoyage des sites Secteur Mériadeck (montant minimum période initiale 460 000 € HT)
- Lot 6 : Nettoyage vitrerie Secteur Mériadeck (montant minimum période initiale 15 000 € HT)
- Lot 7 : Nettoyage du parking de l'Hôtel communautaire (montant minimum période initiale 40 000 € HT)

**Article 3 :**

Monsieur le président est autorisé à signer les marchés à intervenir avec le(s) prestataire(s) qui aura (ont) émis l(es) offre(s) économiquement la(es) plus avantageuse(s).

**Article 4 :**

Monsieur le président est autorisé à procéder, en cas d'insuccès, à la recherche de prestataires, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié.

**Article 5 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Article 6 :**

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet : Ces montants seront imputés sur les budgets et exercices correspondants aux chapitres et articles concernés par chacune des opérations engagées dans chacun des bâtiments concernés.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 juin 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
4 JUILLET 2013

PUBLIÉ LE : 4 JUILLET 2013

Mme. MICHÈLE ISTE